



Données générales	Nom du projet : Type d'utilisation : Surface SHON _{RT} : Volume : Compacité (surface déperditive / surface habitable) : Coût de la construction (hors terrain) :			Surface SHAB : Coût rapporté à la surface (SHON) :																				
Enveloppe du bâtiment	Pour les différentes parois précisez : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Type d'isolant</th> <th>Epaisseur isolant</th> <th>U paroi</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Parois verticales isolées par l'intérieur :</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Parois verticales isolées par l'extérieur :</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Parois verticales isolées de manière répartie (ext./int.) :</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Toiture :</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Plancher bas :</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Parois vitrées :</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Type d'isolant	Epaisseur isolant	U paroi	Parois verticales isolées par l'intérieur :			Parois verticales isolées par l'extérieur :			Parois verticales isolées de manière répartie (ext./int.) :			Toiture :			Plancher bas :			Parois vitrées :		
Type d'isolant	Epaisseur isolant	U paroi																						
Parois verticales isolées par l'intérieur :																								
Parois verticales isolées par l'extérieur :																								
Parois verticales isolées de manière répartie (ext./int.) :																								
Toiture :																								
Plancher bas :																								
Parois vitrées :																								
Ouvertures	Surface de vitrage nord : Surface de vitrage sud : Surface de vitrage est : Surface de vitrage ouest :																							
Protection contre les surchauffes estivales	Description																							
Captage des apports solaires d'hiver	Description																							
Calcul réglementaire Th-BCE 2012 <i>(fournir la note de calcul complète)</i> 	Bbio MAX : Cep MAX : Besoin de chauffage (en kWh _{ep} /m ² SHON) :		Bbio PROJET : Cep PROJET :																					
Renouvellement d'air	Type de ventilation :																							
Étanchéité à l'air	Valeur cible Q _{4Pasurf} = m ³ /h / m ² _{paroi} froide Sensibilisation/formation des entreprises intégrées au projet : <input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON Nombre de test d'étanchéité programmés :																							
Recours aux énergies renouvelables	Type de production																							
Exploitation du bâtiment	Mise en place d'un livret pour l'exploitant : <input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON Mise en place d'un suivi des consommations pour les usages réglementaires et l'électricité spécifique : <input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON Mise en place d'un livret de bon usage : <input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON																							
Mise en valeur de la filière bois	% de bois dans la construction (dm ³ /m ² shon) :																							
Coûts <i>(fournir les devis estimatifs correspondants)</i> 	Surcoût construction RT 2012+		Coût énergies renouvelables (Enr)																					
	Coût estimé niveau RT 2012 :		Coût Enr chaleur :																					
	Coût estimé projet niveau RT 2012 + :		Coût Enr photovoltaïque :																					
	Surcoût* :		Coût Enr** :																					
Commentaire :		Commentaire :																						

Niveau DE BASE POUR L'ÉLIGIBILITÉ du projet au titre du FDEC = Conformité RT 2012

RAPPEL RT 2012

- ▶ Le Cep (coefficient de consommation d'énergie primaire) porte sur les consommations énergétiques conventionnelles relatives à cinq usages (chauffage, refroidissement, ventilation, production d'eau chaude sanitaire, éclairage et auxiliaires) ; l'objectif de Cep max est fixé à 50 kWh/m²SHON/an modulé en fonction de l'usage du bâtiment, de sa localisation et des énergies utilisées. Les calculs sont réalisés en utilisant la méthode de calcul Th-BCE. Les résultats sont exprimés en kWh d'énergie primaire par m² de SHON_{RT}
- ▶ Le Bbio permet d'optimiser l'efficacité énergétique du bâti dès la conception
- ▶ Le Tic (Température intérieure conventionnelle) vise à assurer un bon confort d'été

Niveau de BONIFICATION = Construction RT 2012+ (PASSIF - BEPOS)
avec obligation de BESOIN DE CHAUFFAGE < 15 kWh/m²/an 

CALCUL de la bonification

Bonification = (Surcoût* + Coût Enr) X taux communal**

***Surcoût** = Coût projet - Coût RT 2012 (10 % maxi du coût projet)

****Coût Enr** = maxi 20 000 € HT (chaleur) + maxi 20 000 € HT (photovoltaïque)

Recommandations : rechercher un niveau d'étanchéité à l'air Q_{4Pasurf} = 0,6 m³/h/m²
rechercher un bon niveau d'étanchéité à l'air des réseaux aérauliques (classe C)

DOCUMENT À JOINDRE À TOUTE DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FDEC
CONCERNANT LA CONSTRUCTION-EXTENSION OU RÉNOVATION GLOBALE DE BÂTIMENT PUBLIC
ACCOMPAGNÉ de la note de calcul complète Th-BCE 2012 et des devis